

ARRÉO

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 MARS 2009
1ERE SEANCE**

L'an deux mil neuf, le 11 mars à 21h00, le Conseil d'Administration de l'association **ARRÉO** (Association des Résidents de la Résidence l'Épi d'Or) s'est réuni au 7 allée des Épines à Montigny le Bretonneux.

Présents :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| ➤ Thierry PRIEUR | – Président |
| ➤ Gilles KOSINA | – Vice Président |
| ➤ Danielle DELOLM de LALAUBIE | – Secrétaire |
| ➤ Martine Schuh | – Secrétaire-Adjointe |
| ➤ Dominique RABILLIER | – Trésorier |
| ➤ Didier DORAY | – Trésorier-Adjoint |
| ➤ Milco FREGONESE | – Conseiller bâtiment 3 |
| ➤ Lionel DUMAS | – Conseiller bâtiment 5 |
| ➤ Jean-Luc TRYOEN | – Conseiller bâtiment 7 |
| ➤ Guy COLLEAU | – Conseiller bâtiment 9 |

Excusés :

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| ➤ Alain RIGOLLET | – Conseiller bâtiment 1 |
| ➤ Gervais VULSTEKE | – Conseiller bâtiment 9 |

L'ordre du jour est le suivant :

- Information sur le rôle de chaque membre du Conseil d'Administration ;
- Remise des documents aux membres du Conseil d'Administration ;
- Rédaction et diffusion d'une note d'information à l'attention des locataires. Définition d'une période de parution pour informer de façon récurrente la résidence de ce qui se fait, va se faire ou est bloqué ;
- Constats et plans d'action à définir en termes de réclamation auprès du bailleur.

A R R E O

Après échange de documents et mise au point du nombre d'adhérents et des règlements de cotisations, la séance commence.

Le président présente ensuite, afin de faire connaître l'association et son objet :

- Un courrier à adresser au bailleur.
- Un courrier à adresser à la mairie de Montigny le Bretonneux
- Un courrier à adresser aux locataires non adhérent de l'association.

L'envoi de ces courriers est ajourné, le Conseil d'Administration préfère attendre la publication au journal officiel et prendre plus de temps pour peaufiner l'écriture de ceux-ci.

Monsieur Gilles KOSINA fait lecture de la liste de synthèse des problèmes rencontrés par les résidents, s'instaure un débat sur la vétusté et les travaux à effectuer, sur les immeubles autour de la résidence l'Épi d'Or qui bénéficient, eux, de ravalement et de rénovation.

Un dossier sous format Excel, reprenant tous les logements de la résidence l'Épi d'Or, a été présenté. Ce dossier devra être complété par des photos et aura pour but de faire prendre conscience au bailleur, ou constituera une preuve à des tiers, que la résidence est mal entretenue.

L'association demandera au bailleur le détail des prochaines charges ainsi que les charges de l'année dernière. Notamment, elle se pose la question de l'imputation de la consommation d'eau froide.

Il a été évoqué le problème de stationnement et le vandalisme récurrent du local poubelle.

Un communiqué sera transmis aux adhérents tous les 2 mois.

A R R E O

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30 heures.

Le président,

Thierry PRIEUR

Le secrétaire,

Danielle DELOLM de LALAUBIE

P. J. : Une feuille de présence émargée par les membres du Conseil d'Administration présents.